

DELIBERATION N° 90/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCAATION**

2 septembre 2022

DATE D’AFFICHAGE

5 septembre 2022

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	14
Présents	08
Votants	11

L’AN DEUX MIL VINGT ET DEUX, le 15 SEPTEMBRE, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Monsieur Germain **LELARGE** - Monsieur Didier **PAPELOUX** - Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

EXCUSÉS : Madame Catherine LEFEBVRE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT, Madame Emmanuelle MELLOTT-KRISTY donne pouvoir à Monsieur Michel DABOUT, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Madame Sophie DIERRE, Madame Corinne DROUEN, Monsieur David MARES.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Germain LELARGE.

DON D’UNE ŒUVRE A LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Irina SHARK a fait don à la commune de Villerville d’une œuvre signée, numérotée (n°5/8) et certifiée, en plâtre et socle en acier, intitulée « Dievotcha » (petite fille en russe), produite en 2022 et estimée à 1 400€ TTC (valeur catalogue).

Monsieur le Maire propose que la commune accepte ce bien.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l’unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE le don d’une œuvre signée, numérotée et certifiée, en plâtre et socle en acier, intitulée « Dievotcha » de Mme Irina SHARK à la commune de Villerville.

DEMANDE que ce nouveau bien mobilier soit inclus à l’inventaire de la commune et qu’il soit assuré.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

